JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL DE LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO

© HAMON

Les échos de Saint-Cast Le Guildo

Dans ce numéro : TOUT sur la résidence CAP ARMOR

Le groupe Pierre & Vacances - Center Parcs vous **dévoile son projet** en cahier central

Le projet de la Résidence Cap Armor

www.saintcastleguildo.com

N° 40

mars 2012

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILDO
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi : 9 h-12 h
et de 14 h-16 h
du mardi au vendredi :
9 h-12 h et 14 h-17 h.

SOMMAIRE

Les grands projets de Saint-Cast Le Guildo	p 2
Communiqués de la "Com Com" de Matignon	p 5
Infos pratiques	p 7
Les infos municipales	p 9
État civil	p 13
Permis de construire et rappel urbanisme	p 13
Randonnée pour tous	p 14
Actualité des associations	p 15
Cinéma	p 16
ÉDITION SPÉCIALE Résidence CAP ARMOR en Cahier central	

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
Mme Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
Mme Marie-Noëlle BRIENT,
Mme Agnès DURAND,
Mme Annie LEBLANC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
Fax : 02 96 80 49 45
E-Mail : lletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :
Prise de vue fournie par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005

Le dossier du mois :

LES GRANDS PROJETS DE SAINT-CAST LE GUILDO

Les « Grands Projets » sur lesquels on travaille depuis des mois abordent une phase plus opérationnelle et concrète.
Pour suivre le déroulement des étapes, les « Échos de SAINT CAST LE GUILDO » ouvrent une rubrique spécifique, pour donner, mois après mois, quelques brèves, autant d'illustrations des principales étapes franchies

Jean François GIRARD
Adjoint au Maire chargé des Grands Projets

ÉCOLE

Le permis de construire a été accordé le 25 janvier 2012

RÉSIDENCE « CAP ARMOR »

Une vue originale de SAINT-CAST LE GUILDO…

Certains ont pu voir ou apercevoir vendredi 4 février dernier, un ballon multicolore flottant au-dessus des têtes dans le quartier des Mielles, opération pilotée par Pierre & Vacances.
Ce ballon, modèle réduit d'un dirigeable, mais solidement arrimé à un câble, avait pour but de transporter un appareil photo télécommandé depuis le sol, pour prendre des clichés « vus d'en haut ». L'objectif était de présenter la future Résidence de Tourisme, dans le cadre de la préparation des supports de promotion commerciale des appartements.

Ci-dessus, une « vue d'en haut » réalisée par un appareil photo arrimé à un mini ballon dirigeable et télécommandé depuis le sol pour visualiser la future Résidence de Tourisme

Désaffectation/Déclassement, Barrièrage quartier des Mielles, Boulevard de la Vieuxville

Comme chacun peut le voir, des barrières ont été installées autour des terrains dévolus à la future Résidence de Tourisme. Pourquoi cette opération ?
Les « Échos de SAINT CAST LE GUILDO » reviennent sur cette question

En 2007, pour permettre la réalisation d'une résidence de tourisme, afin de répondre à une structure d'hébergement très insuffisante sur la commune de SAINT CAST, les terrains cadastrés : AL 172 (en totalité) pour une superficie de 7821 m² + délaissés bordant cette parcelle pour une superficie de 2288 m² et AL 173 (en partie) pour une superficie de 1791 m² ont été classés en zone UEH.
Ces terrains, pour une superficie totale de

Le dossier du mois : Les grands projets de Saint-Cast Le Guildo

©Mairie de Saint-Cast Le Guildo

Ces terrains, pour une superficie totale de 11 900 m² ont été entourés d'un barrièrage qui restera en place jusqu'à la vente effective à Pierre Et Vacances.

11 900 m² ont fait l'objet d'une promesse de vente à la Société « Pierre & Vacances Développement SA » le 19 février 2010 et de deux avenants ; l'un en date du 27 juillet 2011 prolongeant celle-ci jusqu'au 31 juillet 2012 ; l'autre en date du 29 septembre 2011 prolongeant celle-ci jusqu'au 31 décembre 2012.

La Société « Pierre & Vacances » a été bénéficiaire d'un permis de construire n° PC 022282 10 C0026 en date du 15 septembre 2010 en vue de la réalisation d'une résidence de tourisme.
Devant l'inutilité de conserver pour l'usage public un terrain vague (ancien terrain de football) abandonné depuis plusieurs années (parcelle cadastrée AL 172)

- Considérant que les activités, autrefois développées en cet emplacement, s'opèrent dorénavant aux endroits suivants :
- derrière l'église du Guildo pour l'activité de roller
- en bordure du stade de Saint-Cast pour les jeux de boules
- Considérant que les places de stationnement ont été redistribuées dans un rayon de 500 mètres autour du site : Rue du Chêne Vert, Rue de Brie (côté salle Abbé Lebreton), Rue de la Bataille

Le Conseil Municipal s'est prononcé le 31 janvier 2012, pour la désaffectation des parcelles concernées. Ce vote reprend celui du 10 octobre 2007, devenu caduc. Depuis ces décisions, les mêmes parcelles ont été à nouveau, même partiellement, affectées à l'usage du public, notamment en période estivale.
Dans ces conditions, afin de poursuivre le projet de Résidence de Tourisme souhaité par la Collectivité, et constatant à nouveau l'inutilité de conserver lesdites parcelles dans le domaine public communal, il y a lieu à nouveau de mener la procédure de déclassement et en un premier temps, de prononcer la désaffectation desdites parcelles.
C'est pourquoi, les terrains en cause ont été entourés d'un barrièrage qui restera en place jusqu'à la vente effective à Pierre & Vacances.
Ceci conduira notamment, courant l'été 2012, au déplacement du marché sur un autre emplacement. À cet égard, les études sont en cours. Les « Échos de SAINT CAST LE GUILDO » y reviendront prochainement.

RÉNOVATION DE LA SALLE D'ARMOR

Depuis plusieurs années maintenant, SAINT-CAST LE GUILDO poursuit le développement des équipements nécessaires à une fréquentation touristique plus étendue au long de l'année. Revenons en particulier sur le port, la liaison « ville/port », la résidence de tourisme prochaine, le village vacances « La Corbière », etc...
C'est dans cet esprit aussi que la rénovation de la salle d'Armor - Boulevard de la Mer - est projetée
(une déclaration de travaux pour la réhabilitation de la salle existante a été accordée le 4 janvier 2012) ;
ainsi que l'auditorium qui sera érigé à côté.

Tous ces équipements autour de la salle d'Armor méritent d'être confortés avec un bar/restaurant.
C'est pourquoi, la Ville de SAINT-CAST LE GUILDO envisage de confier la gestion de ce bar/restaurant dans le cadre d'une convention d'occupation de locaux publics (d'une dizaine d'années environ).
Cette procédure laisse une grande liberté de discussions entre la Ville et le preneur de manière plus simple qu'une délégation de service public mais sans aller jusqu'à un bail commercial classique.
En conséquence, la Ville de SAINT-CAST LE GUILDO propose de mettre à disposition :

- la surface de la rotonde dans le bâtiment de la salle d'Armor pour 98 m² (vue mer)
- les locaux techniques du rez-de-chaussée
- l'accès à la terrasse côté Sud sur la piscine
- l'usage d'une terrasse en façade vue mer sur la zone de parkings existante

Rappelons également que les utilisateurs de la salle des fêtes proprement dite (mariages, associations, etc.) qui auraient un besoin de restauration, devront prioritairement l'exprimer au gestionnaire du bar/restaurant.
On peut imaginer aussi que

Le dossier du mois : Les grands projets de Saint-Cast Le Guildo

le preneur assure la tâche de régisseur de l'ensemble du domaine salle d'Armor : restaurant, salle et auditorium.
L'usage de ces locaux sera subordonné à un loyer

Tout candidat intéressé est invité à prendre contact avec la Mairie pour en discuter plus avant - 02.96.41.80.18 – Contacts : M. GIRARD – M. HERVE

La commune de Saint Cast le Guildo réalise une aire de carénage au profit du port de plaisance sur le terre-plein de Canevez.

AUDITORIUM, ARMOR

La réalisation (le financement) est liée à la vente des terrains à Pierre & Vacances.

LE PORT : RÉALISATION D'UNE AIRE DE CARÉNAGE

La commune de Saint Cast le Guildo réalise une aire de carénage au profit du port de plaisance sur le terre-plein de Canevez. Les travaux ont démarré au début du mois de février 2012 et devraient faire l'objet d'une réception au début du mois d'avril. Cette opération s'inscrit dans le cadre plus général de l'extension du port départemental de plaisance de Saint Cast et au titre de la répartition des engagements pris en 2007 avec le Conseil Général, cette réalisation incombant à la commune. Cet équipement s'inscrit par ailleurs dans un schéma départemental d'implantation des aires de carénage.
L'aire de carénage est implantée à l'intérieur du périmètre de la concession portuaire affectée à la chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor dans la continuité des infrastructures portuaires et à proximité de l'aire de manutention construite par la CCI en 2010. Cet ouvrage est constitué d'une surface imperméabilisée de 1250 m² permettant l'accueil simultané d'une vingtaine de bateaux de 6 à 13 mètres et de voies de roulement pour les engins de manutention et engins connexes. Un réseau de recueil et d'écoulement est connecté à un caniveau central pour acheminer les eaux de l'aire de carénage vers une unité de traitement. Cet équipement comprend un débourbeur, un décanteur à matières en suspension, un séparateur à hydrocarbures et un système de traitement des éléments dissous, avant rejet en mer. Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique conformément au code de l'Environnement au titre des travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin, ainsi qu'au titre des rejets des eaux de surface.
L'ensemble des contraintes liées à la qualité des eaux rejetées et aux conditions de fonctionnement de cet équipement a été fixé dans un arrêté préfectoral du 28 décembre 2010.
La mise en service et l'exploitation de cet équipement seront assurées à partir des vacances de Pâques 2012 par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor en qualité de gestionnaire du port de plaisance.

Gérard VILT
Adjoint au Maire

LES AUTRES PROJETS

- Villages Vacances Corbières (VVF)
- Rénovation des Églises de SAINT CAST et du GUILDO
- Lagune du Guildo
- Station d'Épuration
- À suivre…

MULTISERVICES devis gratuits et déplacement à domicile

DÉRATISATION
DÉSINSECTISATION
DÉSINFECTION

Nouveau procédé « PROCEREX Collier »
pour éradiquer les chenilles processionnaires

Monsieur Sébastien BERTRAND
06 87 59 22 19 – 22980 VILDE GUINGALAN
sebservices@orange.fr

COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON

Communiqué mensuel : MARS 2012

Communauté de Communes Pays de Matignon

LA SEMAINE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS L'HABITAT

Les 21 et 24 mars à la maison des associations de Matignon, venez vous renseigner sur les façons de faire des économies d'énergie dans votre logement. Un sujet particulièrement intéressant en cette période de grand froid !

Au programme de ces deux journées: une exposition complète sur la rénovation (isolants, inertie thermique, les techniques d'isolation des murs et des toitures…), la construction (réglementation thermique, conception bioclimatique, isolants, étanchéité…), les équipements performants et les gestes au quotidien. Un conseiller énergie sera présent pour répondre à toutes vos questions. Mais aussi : conférences, rencontres avec les professionnels locaux du bâtiment…

Programme complet : www.ccpaysdematignon.fr

DES HAIES BOCAGÈRES SUBVENTIONNÉES POUR LES PARTICULIERS ET LES AGRICULTEURS ….

Afin de préserver et de restaurer le bocage du territoire, grâce aux soutiens financiers du Conseil Général des Côtes d'Armor, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional et de l'Europe, la Communauté de Communes du Pays de Matignon propose un programme de reconstitution du bocage à destination des particuliers et des agriculteurs.

Ce programme permet à tous les propriétaires fonciers de financer la création de talus plantés, de nouvelles haies ou de rajeunir des haies existantes.

Quelles prestations comprennent ce programme de plantation ?

Le programme de plantation comprend le financement des travaux du sol permettant un bon enracinement, la fourniture des plants et les travaux de plantation, la fourniture et l'installation de protection contre le gibier, le paillage et le débroussaillage pendant les trois premières années

En 2011, les communes de Ruca et Pléboulle étaient prioritaires. En 2012, le programme de replantation du tissu bocager concerne toutes les communes du territoire.

Renseignez-vous sur les critères d'accessibilité au programme : Alexandra Leconte – 02 96 41 15 11

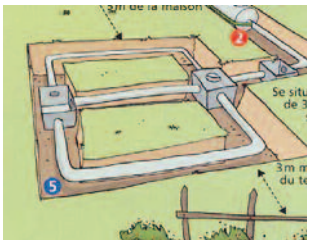

RÉHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS : LES DATES BUTOIRS DU PIG

L'article suivant concerne uniquement les communes littorales :

Nous rappelons aux personnes concernées* par la 1ère phase du PIG (Plan d'Intérêt Général 2011/2013 pour la réhabilitation des assainissements non collectifs) que les deux dernières dates butoirs pour la réception des demandes de réhabilitation auprès de notre service public d'assainissement non collectif sont : le 6 avril 2012 et le 9 septembre 2012.

Plus d'infos : site internet rubrique « assainissement non collectif - actualités » ou au 02 96 41 15 11.

DÉCHETS : LE RAMASSAGE DES BACS INDIVIDUELS

L'article suivant concerne uniquement les communes de Matignon, d'Hénanbihen et le bourg du Guildo :

Suite à la réorganisation de la collecte des ordures ménagères, les bacs collectifs ont été remplacés par des bacs individuels dans les communes d'Hénanbihen, de Matignon et le bourg du Guildo.

La Communauté de Communes rappelle que les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte. Les déchets sont collectés le mercredi matin sur Hénanbihen et le bourg du Guildo, et le jeudi matin à Matignon.

COMMUNIQUÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON

INVENTAIRES des zones humides et des cours d'eau : Réunion de lancement du groupe communal de suivi

Réunion de lancement du groupe communal de suivi : Inventorier pour mieux préserver… Présente sur le territoire du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye et du plan de lutte gouvernemental contre les «Algues vertes» de la Fresnaye, la commune de ST-CAST-LE-GUILDO engage un inventaire exhaustif de ses zones humides et de ses cours d'eau. Les premiers arpentages de terrain débuteront le 05 mars prochain.

Elus, agriculteurs et chasseurs composant le groupe communal de suivi des inventaires des cours d'eau et des zones humides se sont réunis vendredi 10 février afin d'envisager le lancement de l'étude. Piloté par la communauté de communes du Pays de Matignon et son technicien de rivière, Elvis DENIEUL, cette réunion fut l'occasion d'exposer la méthode de repérage. L'identification des zones humides est permise par la détection d'une végétation caractéristique (joncs, saules, carex pour les plus connues) et de traces « d'hydromorphie » dans les sols (altération du fer par un engorgement en eau).
« Pour cela, un arpentage exhaustif de tous les « chemins de l'eau » et les fonds de vallée s'avère nécessaire, » explique le technicien. « Ce travail permettra de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique et hydrologique de chacun des bassins versants. De plus, l'inventaire des zones humides et des cours d'eau se doit d'être une démarche concertée et participative. Avant l'engagement des arpentages de terrain, chaque agriculteur sera informé, par courrier, de la démarche, de sa méthode et du calendrier de réalisation. »
Les premières prospections de terrain débuteront le 5 mars prochain et dureront environ 4 semaines. Une première restitution des cartes d'inventaires est prévue pour la mi-avril. L'ensemble des agriculteurs et du groupe communal de suivi sera convié afin de prendre connaissance des premières propositions de délimitation.
À la suite de cela, les données de l'étude seront soumises à la consultation du public avant d'être validée par le conseil municipal et la commission locale de l'eau du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye.

INFOS : Contacter Elvis DENIEUL, technicien « Rivières et zones humides » au 02-96-41-15-11 ou sur www.ccpaysdematignon.fr, rubrique « Gestion des milieux aquatiques »

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

LES POMPIERS

Pour mieux apprécier la visite, préparez-la avec les enfants ! Il existe des livres, des comptines, des coloriages, des jeux et des jouets sur les pompiers. Quelques jours auparavant, vous pouvez les proposer tout en respectant le rythme et les centres d'intérêt de chacun.

ATELIER PEINTURE AVEC LES PIEDS

Une feuille au sol, les enfants sont en body ou en couches. Prévoir une tenue qui ne craint rien. Ils peignent avec leurs pieds, leurs genoux, leurs mains… atelier toujours proposé à l'enfant et non imposé ! L'espace-jeux sera installé dans la salle de motricité.

ATELIER DE MOTRICITÉ

Parcours fait de mousse de formes différentes pour que les enfants exercent leur équilibre, souplesse et mouvements divers !!! Pour un meilleur développement moteur, cet atelier se fait en chaussettes ou pieds nus.

AGENDA MARS-AVRIL

- atelier manipulation de graines : Ven. 9 mars-9 h 30-11 h 30 - CORSEUL-garderie péri-scolaire
- atelier maquillage : mardi 13 mars-9 h 30-11 h 30 - CREHEN-garderie péri-scolaire.
- Préparons la visite de la caserne des pompiers. Ven.16 mars-9 h 30-11 h 30 - PLEVENON - Salle des fêtes-espace-jeux.
- Visite de la caserne des pompiers : mardi 20 mars-à 10 h 00 – sur inscription - SAINT-CAST
- espace-jeux : Ven. 23 mars-9 h 30-11 h 30 - PLUDUNO - salle des fêtes.
- atelier peinture : Mar. 27 mars-9 h 30-11 h 30 - PLANCOËT - jardin d'enfants
- espace-jeux : Ven. 30 mars-9 h 30-11 h 30 - FREHEL-salle de la grande abbaye
- espace-jeux : mar. 3 avril-9 h 30-11 h 30 - ST POTAN-salle des fêtes.
- atelier peinture douce : ven. 6 avril-9 h 30-11 h 30 - CREHEN – garderie péri-scolaire.

INFOS PRATIQUES

AVIS AUX JEUNES DE 13 À 22 ANS VIVANT EN MILIEU RURAL

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) organise comme chaque année le concours « Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans.
Cette démarche vise à aider les jeunes qui souhaitent s'engager dans une action qui leur tient à cœur, faire bouger les choses autour d'eux et construire un projet en ce sens. Si cette expérience vous tente, il suffit de contacter un correspondant « jeunes » de la MSA qui est là pour vous apporter tous les renseignements nécessaires à votre inscription et vous accompagner dans votre action.

Sophie Salün au 02 96 76 53 53 ou Emmanuelle Rault au 02 96 75 60 63.
Vous pouvez également télécharger le dossier de candidature sur le site www.msa-armorique.fr

Projet d'implantation D'ÉOLIENNES OFFSHORE dans la baie de Saint-Brieuc

Trois étudiantes de master 1 (Sciences Po Rennes) travaillent actuellement sur un projet participatif de concertation entre différents acteurs concernés par l'implantation d'éoliennes offshore dans la baie de Saint-Brieuc.
Dans le cadre de leurs études, qui auront pour but la proposition d'un modèle de concertation, un questionnaire est diffusé en ligne. De nombreuses réponses ont déjà été obtenues mais l'avis des habitants de Saint-Cast Le Guildo, directement concernés par l'implantation d'un port de maintenance, apporterait un éclairage plus complet sur cette étude.

Le questionnaire en ligne est disponible à l'adresse suivante : https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dHVGaHVoQm5YLVVxakxPVHlxel8xVmc6MQ#gid=0
Merci pour votre participation.
Contact : LE GUIET Marlène Étudiante Sciences Po Rennes, M1 06.72.69.48.07

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE en période de grands froids !!

Comme chaque année, dorénavant, la ville de SAINT CAST LE GUILDO essaie d'apporter sa modeste contribution aux économies d'électricité, en période de grands froids.

Cela a été le cas, il y a quelques jours, début février, période pendant laquelle l'éclairage public a été éteint vers 18 heures, puisque c'est autour de cet horaire que l'on constate un pic de consommation dans les foyers.
Une demande qui s'inscrit dans la philosophie « éco-watt » à laquelle nombre de bretons souscrivent.

Jean François GIRARD

SOIRÉE PORTES OUVERTES AU COLLÈGE PAUL SEBILLOT

Le Collège Paul SEBILLOT organise une soirée « portes ouvertes »

le vendredi 30 mars 2012 à partir de 18 heures, n'hésitez pas à venir vous informer !

9 Rue Guerches - 22550 MATIGNON - 02 96 41 02 74

INFOS PRATIQUES

INFORMATION À L'ATTENTION DES JEUNES

Ci-dessous, vous trouverez deux adresses internet du Ministère de la Défense, informant sur différentes possibilités d'accéder à des formations et stages en France voire à l'étranger :

http://www.defense.gouv.fr/educadef/pour-les-jeunes/soutien-a-la-recherche-et-bourses-d-etudes

http://www.defense.gouv.fr/educadef/pour-les-jeunes/commission-armees-jeunesse-caj-stages

PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES DE SANTÉ : la MSA peut vous aider.

Avoir une complémentaire santé est essentiel aujourd'hui car même si la MSA rembourse une part importante des dépenses, sans assurance complémentaire il reste souvent une somme à régler.

La MSA peut permettre à ses assurés, percevant de faibles ressources, de bénéficier gratuitement d'une prise en charge totale des frais médicaux : c'est la CMU-C. Elle est gratuite et permet d'être intégralement couvert, sans avance de frais pour la plus grande partie des dépenses de santé.
Pour ceux qui ne peuvent ouvrir droit à la CMU-C il est possible, selon les ressources, de percevoir l'aide à la complémentaire santé (ACS). Cette aide permet de bénéficier d'une réduction sur le prix annuel de la complémentaire santé. Elle permet également de ne pas avancer le montant pris en charge par la MSA lors des consultations chez le médecin.

Pour en savoir plus sur les conditions d'attribution de ces deux aides, rendez-vous sur le site msa-armorique.fr ou renseignez – vous par téléphone au 02 98 85 79 79 ou auprès de l'agence MSA la plus proche de chez vous.

PERMANENCE MAIRIE DU GUILDO

Madame BRIENT, en charge des affaires sociales tient une permanence tous les 2es vendredis de chaque mois, de 10 à 12 heures, à la Mairie annexe du Guildo.
Pour ce mois-ci sera le 9 mars sur ou sans rendez-vous

SAMEDI 10 MARS 2012 ANIMATIONS PISCINE MUNICIPALE

DE 10 À 12H30
Stage de découverte et d'initiation de Natation Synchronisée Animation gratuite limitée à 15 personnes,
réservation : 06.16.35.69.40 / 02.96.41.87.05
obligatoire : être équipé d'un pince-nez.

Événement organisé par les stagiaires du campus de l'Excellence Sportive de Bretagne

DE 9H30 À 17H30
Initiation Sauvetage Sportif Secourisme.
Animation gratuite limitée à 20 personnes.
Inscriptions : cedric.legac@laposte.net
ou piscine municipale (prévoir un pique-nique)

La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal d'AVRIL 2012 est le

VENDREDI 9 MARS

à l'adresse suivante :

mairie@saintcastleguildo.fr

Nouveau point de dépôt :
le Café de la Mairie Bourg du Guildo

Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 JANVIER 2012

Compte-rendu complet sur le site internet rubrique « Flash-Infos » et affichage en Mairie

FINANCES :

OCTROI D'UNE SUBVENTION COMMUNALE AU C.C.A.S – ANNÉE 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de subventionner le budget du C.C.A.S de 19 986 € au titre de l'année 2012.

VOTE DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR L'ANNÉE 2012

Les taux de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti pour l'année 2012 sont maintenus. Elle propose de les maintenir.

	Base notifiée 2011	Taux 2011	Produit 2011	Base attendue 2012	Taux 2012	Produit attendu 1,8 %
Taxe d'habitation	10 562 000	27.18%	2 870 752	10 752 000	27.18%	2 922 393
Taxe foncière sur les propriétés bâties	6 593 000	19.70%	1 298 821	6 711 000	19.70%	1 322 067
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	115 100	49.99%	57 538	117 000	49.99%	58 488
CFE	806 700	23.82%	192 156	821 000	23.82%	195 562
	18 076 800		4 419 267	18 401 000		4 498 510

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

BUDGET COMMUNE

SECTION FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2012	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
013 Atténuations de charges	65 628.00 €
70 Produits de services	103 936.00 €
73 Impôts et taxes	4 976 160.00 €
74 Dotations, subventions et participations	1 877 458.00 €
75 Autres produits de charges courantes	835 653.00 €
76 Produits financiers	22.00 €
77 Produits exceptionnels	8 000.00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	268 717.00 €
TOTAL RECETTES	**8 135 574.00 €**

BUDGET PRIMITIF 2012	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 Charges à caractère général	1 328 583.00 €
012 charges de personnel	2 244 656.00 €
014 Atténuations de charges	980 300.00 €
65 Charges de gestion courante	1 520 626.00 €
66 Charges financières	623 060.00 €
67 Charges exceptionnels	8 000.00 €
022 Dépenses imprévus	79 243.00 €
023 virement de la section d'investissement	1 214 360.00 €
042 Opérations d'ordre de transfert entre sect	136 746.00 €
TOTAL DEPENSES	**8 135 574.00 €**

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré après un vote à main levée par18 voix Pour et 5 Contre : ALLORY, MENARD, MONTFORT, DUSFOUR, LORRE DÉCIDE d'approuver la section de fonctionnement du projet du BUDGET COMMUNE pour l'exercice 2012.

À l'exception de Mme MICHEL qui n'a pris part ni au débat ni au vote concernant le chapitre 65. -------->

Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012 (suite)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012
BUDGET COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT	
dépenses	
Opérations non affectées	**969 441.00 €**
001 déficit d'investissement	253 281.00 €
16 emprunts et dettes assimilées	447 443.00 €
040 Opérations d'ordre de transfert	268 717.00 €
liste des opérations	
110 acq terrains	50 000.00 €
112 securité incendie	10 000.00 €
113 acq materiels	53 998.00 €
114 acq véhicules	110 000.00 €
118 voirie	240 791.00 €
134 bâtiments	270 846.00 €
138 extension eclairage public	130 360.00 €
139 effacement reseaux	36 587.00 €
144 complexe armor	540 407.00 €
145 pluvial	40 958.00 €
155 cimetière	2 547.00 €
158 urbanisme	30 000.00 €
160 groupe scolaire	511 145.00 €
TOTAL	**2 997 080.00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	
Opérations non affectées	
10 Dotations, fonds divers	1 573 531.00 €
16 emprunts et dettes assimilées	2 443.00 €
021 virement de la section de fonctionnement	1 214 360.00 €
024 produits de cessions	70 000.00 €
040 opérations de transferts	136 746.00 €
TOTAL	**2 997 080.00 €**

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré après un vote à main levéepar18 voix Pour et 5 Contre: ALLORY, MENARD, MONTFORT, DUSFOUR, LORRE APPROUVE la section d'investissement du projet du BUDGET COMMUNE pour l'exercice 2012.
Le Budget Primitif Communal 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit:

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
8 135 574 €	2 997 080 €	11 132 654 €

BUDGET TENNIS
Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré après un vote à main levéepar18 voix Pour et 5 Contre: ALLORY, MENARD, MONTFORT, DUSFOUR, LORRE DÉCIDE d'approuver les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET TENNIS pour l'exercice 2012.
Le Budget Primitif Tennis 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit:

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
71 183 €	49 563 €	120 746 €

BUDGET CUISINE
Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET CUISINE pour l'exercice 2012.
Le Budget Primitif Cuisine 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit:

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
442 107 €	104 628 €	546 735 €

BUDGET VVF
Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE la section de fonctionnement et par18 voix Pour et 5 Contre: ALLORY, MENARD, MONTFORT, DUSFOUR, LORRE DÉCIDE d'approuver la section d'investissement du projet de BUDGET VVF pour l'exercice 2012
Le Budget Primitif VVF 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit:

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
450 370 €	270 €	450 640 €

BUDGET CAMPINGS
Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET CAMPINGS pour l'exercice 2012.
Le Budget Primitif Campings 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit:

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
157 274 €	5 776 €	163 050 €

BUDGET PORT
Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré après un vote à main levéepar18 voix Pour et 5 Contre: ALLORY, MENARD, MONTFORT, DUSFOUR, LORRE DÉCIDE d'approuver les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET PORT pour l'exercice 2012.
Le Budget Primitif Port 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit:

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
723 593 €	1 025 552 €	1 749 145 €

--------->

Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

BUDGET LOTISSEMENT

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET LOTISSEMENT pour l'exercice 2012.

Le Budget Primitif Lot Bel Air 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
143 379 €	114 087 €	257 466 €

BUDGET RÉGIE AUTONOME DE TRANSPORT (R.A.T)

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unaLe CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré après un vote à main levéepar18 voix Pour et 5 Contre : ALLORY, MENARD, MONTFORT, DUSFOUR, LORRE APPROUVE la section de fonctionnement du projet de BUDGET R.A.T pour l'exercice 2012.

Le Budget Primitif RAT 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
10 436 €	/	10 436 €

BUDGET SERVICE D'EAU

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET EAU pour l'exercice 2012

Le Budget Primitif Eau 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
445 722 €	211 168 €	656 890 €

BUDGET SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE les sections de fonctionnement et d'investissement du projet de BUDGET EAU pour l'exercice 2012

Le Budget Primitif Assainissement 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Fonctionnement	Investissement	TOTAL
326 769 €	588 920 €	915 689 €

AVANCE DE TRÉSORERIE DE 30 % AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DES SUBVENTIONS DE L'ANNÉE 2012 : Le CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable.

SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES DROITS D'ACCÈS A LA CALE PRINCIPALE À COMPTER DU 1er FÉVRIER 2012 : Suite aux travaux portuaires, le CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE de supprimer cette régie.

PRISE EN CHARGE DES SÉANCES DE NATATION DISPENSÉES AUX ENFANTS SCOLARISES DANS LA COMMUNE – CM1 / CM2 (SÉANCES NON PRISES EN CHARGE PAR LA CCPM) : La Collectivité va prendre en charge à compter de l'année 2012, les séances de natation, non financées par la Communauté de Communes du Pays de Matignon, dispensées aux enfants scolarisés dans la Commune à savoir les séances des classes de CM1 et CM2 à raison d'un semestre par année scolaire.

Le CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable.

URBANISME :

DÉCISION DE DÉSAFFECTATION DES PARCELLES COMMUNALES CADASTRÉES AL N° 172 (EN TOTALITÉ), AL 173 (EN PARTIE) ET DES DÉLAISSES BORDANT LA PARCELLE AL 172 EN VUE DE LEUR DÉCLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL : LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE de désaffecter ces parcelles.

DÉNOMINATION DE VOIES : Après avis du "Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal", le Maire propose au Conseil Municipal de baptiser :

- la place derrière l'église du Guildo « Place du Souvenir ».
- la rue qui se situe au niveau du 31, rue de la Cour (entre les parcelles C n° 122 et C n° 271) « Rue de la Motte Souchet ».

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable à la nouvelle dénomination de ces voies

RÉGULARISATION CESSION D'UN TERRAIN PAR LES CONSORTS BARBET RUE DES VALLETS CADASTRE AC N° 31 : Le Maire informe l'Assemblée que cette parcelle, d'une superficie de 415 m², avait été cédée par les consorts BARBET à la collectivité pour des travaux d'aménagement de la rue des Vallets. Aucun acte de cession n'existant, les Consorts BARBET en demandent la régularisation.

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il est favorable à cette cession de 415 m² pour un prix de 1867 suivant l'estimation de France Domaine en date du 20/05/2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE l'acquisition de la parcelle et AUTORISE l'adjoint en charge de l'urbanisme à signer l'acte administratif d'acquisition qui sera authentifié par le Maire

Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 31 JANVIER 2012)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

PERSONNEL :

CRÉATIONS DE POSTES :

- UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2e CLASSE A COMPTER DU 1er FÉVRIER 2012 – BUDGET CUISINE CENTRALE
- 2 POSTES D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2e CLASSE À TEMPS NON COMPLET (28 H HEBDO) – BUDGET COMMUNE
- POSTES SAISONNIERS – BUDGET COMMUNE :
  - 3 postes d'auxiliaire de service, à temps complet, affectés aux Services Techniques (du 1er mai au 31 août 2012)
  - 2 postes d'auxiliaire de service, à temps complet, affectés aux Services Techniques du 1er juillet au 31 août 2012
  - 1 poste d'auxiliaire de service, à temps complet affecté à la tenue de la caisse et l'entretien de la piscine du 1er juillet 2012 au 31 août 2012
  - 1 poste d'auxiliaire de service, à temps complet, affecté au Service de la Police Municipale (du 1er juillet au 31 août 2012)

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉMET un avis favorable à la création de ces postes

DIVERS :

AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LE YACHT CLUB

La convention passée avec le Yacht Club le 1er octobre 2008 pour une durée de 3 ans est arrivée à expiration.

Le nouveau projet de convention a fait l'objet d'un examen par la Commission de « Gestion et de Suivi des Baux et Contrats » qui s'est réunie les 28 novembre 2011 et 9 janvier 2012. LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer le renouvellement de cette convention à compter du 1er février 2012 jusqu'au 31 janvier 2034.

DEMANDE DE CLASSEMENT OFFICE DE TOURISME DE SAINT-CAST LE GUILDO EN 2e CATÉGORIE :

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ AUTORISE le Maire à solliciter le classement de l'Office de Tourisme en catégorie 2
P.S : M. HERVE, Mme KERROMES, Mme ALLORY, M. DUSFOUR, Mme ISERN, Mme LEBLANC, membres du Conseil d'Administration de l'office de Tourisme ne participent pas au vote.

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION AVEC LA PRÉFECTURE POUR UN TRANSFERT DE GESTION D'UNE DÉPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AU LIEU-DIT PLAGE DE LA MARE :

Monsieur HERVE, Adjoint en charge des Affaires Maritimes, demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer une convention avec la Préfecture des Côtes d'Armor (Direction Départementale des territoires et de la Mer) pour le transfert de gestion au bénéfice de la Commune de Saint-Cast le Guildo d'une dépendance du domaine public maritime d'une superficie de 612 m² au lieu-dit « plage de la Mare »

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer cette convention.

AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE – CONTENTIEUX COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO / M. ET Mme ROYER

M. et Mme ROYER ont déposé une requête auprès du Tribunal Administratif de Rennes à l'encontre du Permis de Construire n° 02228211C0092 délivré à M. DUBIEL-BERGER le 18/11/2011 pour une habitation.

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE Monsieur le Maire à ester en justice, et CONFIE les intérêts de la Commune au Cabinet ARES, Société d'Avocats à Rennes, dans le contentieux qui l'oppose à M. et Mme ROYER.

AUTORISATION SIGNATURE DE L'AVENANT N° 2 AVEC BOUYGUES TELECOM A LA CONVENTION D'OCCUPATION D'UNE DÉPENDANCE DU DOMAINE PUBLIC SIGNÉE LE 18/09/1997 – Rue du Chanoine Ribault :

LE CONSEIL MUNICIPAL AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

AVENANT N° 5 de la Concession à la Commune de Saint-Cast Le Guildo par le département des Côtes d'Armor de l'établissement et de l'exploitation des ouvrages, terre-pleins et outillage de plaisance dans les ports de Saint-Cast et du Guildo (rive gauche)

L'avenant N°5 au cahier des charges de la concession accordée à la commune de SAINT-CAST LE GUILDO par arrêté préfectoral du 14 mai 1971 est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintcastleguildo.fr

PERMIS de CONSTRUIRE

URBANISME RAPPEL (AU RÈGLEMENT !..)

Comme chacun le sait, toute nouvelle construction doit faire l'objet d'un Permis de Construire (PC), tout aménagement (extérieur), d'une construction existante, d'une demande préalable de travaux (D.P). Ces autorisations acquises n'impliquent pas que les travaux puissent s'engager immédiatement. Les délais d'affichage légaux s'imposent, pour permettre d'éventuels recours (2 mois pour les PC et DP). Dans ces conditions, les travaux ne peuvent s'engager en aucun cas avant que les autorisations aient été signifiées. Tout ce qui serait ainsi engagé s'expose à devoir être démoli.

Par ailleurs, c'est au vu de ces autorisations que les éventuels arrêtés permettant un usage de surface du domaine public (dépôt de chantier, pose d'une grue par exemple) seront pris. Agir sans ces arrêtés peut impliquer la responsabilité des contrevenants.

Francis HEBANT,
Adjoint à l'Urbanisme

- **PC 11C0104 accordé le 25/01/2012 à la Commune de Saint-Cast le Guildo,** rue de la Colonne, pour la construction d'un groupe scolaire
- **PC 11C0111 accordé le 26/01/2012 à M. LERAY Cédric,** allée du Moulin, pour la construction d'un double garage
- **DP 12C0002 accordée le 31/01/2012 à M. RABARDEL Pierre,** 8, rue des Quais, pour le remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre
- **DP 12C0004 accordée le 03/02/2012 à la SARL ELMER,** 5, bd de la Mer : création d'un balcon à l'étage avec garde-corps et structure démontable en limite de terrasse au RDC
- **DP 12C0005 accordée le 31/01/2012 à Mme LEMOINE Murielle,** 19, rue de la Corniche en l'Isle, pour la mise en place d'une structure de renfort en acier sous la véranda, pose d'un garde-corps, remplacement de la porte de service
- **PC 11C0113 accordé le 02/02/2012 à M. et Mme SOREAU Thierry,** 12, rue des Marégasses, pour la construction d'un garage
- **PC 11C0116 accordé le 03/02/2012 à M. et Mme GAUGLIN Gérard,** Résidence du Champ Jeannevin, pour la construction d'1 mais. individ. et son annexe
- **DP 12C0003 accordée le 06/02/2012 à M. GICQUEL Yann,** 27, rue Rioust des Villes Audrains, pour une clôture
- **DP 12C0006 accordée le 06/02/2012, à M. LEMARCHAND Marc,** 40, bd de Penthièvre, pour 1 piscine
- **PC 11C0118 accordé le 08/02/2012, à Mme ETINNE Maryline,** allée des Tertres, pour la construction d'un abri de jardin de type appentis et ouverture de fenêtres sur garage
- **PC 12C0004 accordé le 13/02/2012, à M. PREVOST Cyril-Henry,** 13 bis, rue des Carouges, pour l'extension d'une maison individuelle
- **DP 12C0007 accordée le 08/02/2012, à NEXIA ENVIRONNEMENT,** rue du Longchamps, pour la pose de panneaux photovoltaïques
- **DP 12C0010 accordée le 08/02/2012, à Mme OPPERMANN Martine,** 24, rue d'Armor, pour la création d'un balcon et transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
- **DP 12C0011 accordée le 08/02/2012, à M. MONTLOUIS Claude,** 55, rue des Nouettes, pour la création d'un auvent sur garage
- **DP 12C0012 accordée le 08/02/2012, à M. MARMIER Pierrick,** 1, rue de la Gare, pour ouvertures au RDC et transformation porte en fenêtre

ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 29 Janvier 2012 : Régis ROBIN :** 5 rue Marcel Perroquin
- **Le 5 février 2012 : Aubin BIARD :** Lotissement du Moulin d'Anne

POUR LE MEILLEUR :

- **Le 10 février 2012 : Laure CELLARD du SORDET et Charles-Henri BARTHELEMY de SAIZIEU :** Allée des Rochers

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 11 février 2012 : François LEROLLE -** 81 ans 31 Boulevard de la Garde
- **Le 16 février 2012 : Marie ROUXEL épouse COHAS -** 84 ans – 6 rue de la Fosserolle

INFOS SPORTIVES

Des randonnées pour tous

Au mois de mars et avril auront lieu des randonnées pédestres et cyclotouristes organisées par l'école de Notre Dame du Guildo et Le Cyclo-Randonneur de la Presqu'île Castine

RANDONNÉES PÉDESTRES ENTRE TERRE & MER
NOTRE DAME DU GUILDO
Dimanche 18 mars
2 parcours :
12 Kms et 5,5 Kms
Départs à 9h et 9h30
3€ de participation pour les adultes
Lots par tirage au sort
Inscriptions sur place
Renseignements :
leray10@wanadoo.fr
Organisé par l'école de Notre Dame du Guildo

RANDONNÉES CYCLOTOURISTES ET PÉDESTRES
Saint-Cast le Guildo
Dimanche 1er Avril 2012
Le Cyclo-Randonneur de la Presqu'île Castine organise des randonnées cyclotouristes et pédestres

- ROUTE : 73- 50 km
- V.T.T : 36-27-15 km

ROUTE - VTT :
Départ de 8 H à 9 H du chapiteau rue de Brie
Engagement 4 € (gratuit pour les - de 12 ans)
PÉDESTRE 8 KM : départ 9h15 - Engagement 2 €
Inscriptions et renseignements : Claude Colas 02 96 41.18.12
e-mail : claude.colas22@orange.fr
(ou sur place le matin)

- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans (qui seront obligatoirement accompagnés).
- Les randonnées sont ouvertes à tous, licenciés ou non. Les mineurs de moins de 18 ans devront fournir une autorisation écrite de leurs parents ou tuteurs.

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

3e ÉDITION DE LA GRANDE DICTÉE

SAMEDI 17 MARS 2012
20 heures
SALLE BEC ROND

Le comité des fêtes, l'association Point Virgule, les deux bibliothèques vous invitent à tester vos connaissances orthographiques.
Les épreuves se dérouleront sur 3 niveaux différents :
- CM1 - CM2 - 6e
- 5e - 4e - 3e
- Lycée et adultes.

Pour les deux premières catégories, le gagnant de chaque tranche d'âge se verra récompensé.
Pour la catégorie lycée-adultes, les deux meilleurs candidats recevront un prix.
Comme chaque année, des livres récompenseront les meilleurs.
Nous vous attendons nombreux.

Pour l'équipe organisatrice Marie-Claude THÉRY

******

F.N.A.C.A. : PROGRAMME 1er SEMESTRE 2012

Suite à leur assemblée générale du samedi 14 janvier 2012, les adhérents vous font part des dates retenues pour leurs manifestations :

Samedi 24 mars
- 18h30 : Monument aux Morts du Guildo : Cérémonie du 50e anniversaire du Cessez-le-Feu en Algérie. Remises de décorations, suivies d'un vin d'honneur à la Mairie annexe.
- 19h30 : Salle des Pierres Sonnantes : Couscous royal ouvert à tous. Contacter les responsables aux numéros suivants : 02.96.41.20.08 / 02.96.41.00.85 / 02.96.41.27.91 – Inscriptions avant le 20 mars

Dimanche 13 mai 2012
Courses Cyclistes sur le Circuit de la Croix aux Merles :
- 13h30 : Pass cycliste
- 15h30 : 2e et 3e Catégorie et Juniors

Mardi 19 juin 2012
Voyage d'une journée en commun avec le Club des Pierres Sonnantes vers la Normandie, la Côte Fleurie et le Pont de Normandie

Le Président
Gaston PILARD

******

ASSOCIATION POINT VIRGULE ÉMERAUDE

L'association PVE a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 14 janvier à la mairie annexe du Guildo.
Les participants se sont félicités des actions menées à bien en 2011 : l'aide aux devoirs (plus de 120 vacations), les deuxièmes éditions de la grande dictée et

ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

du grand quiz en collaboration avec le Comité des Fêtes et les deux bibliothèques.
Ces actions seront reconduites en 2012 avec une nouvelle tentative en direction des collégiens et une initiative intéressant les adultes.
Outre le renouvellement d'une partie du conseil d'administration, le bureau sortant a été reconduit: Marie-Paule DECOENE à la trésorerie, Catherine GALLIE au secrétariat et Roger BAYLE à la présidence.
Un regret: l'absence des parents pour la 2e année consécutive, malgré l'invitation personnelle remise aux enfants à leur attention... absence ne permettant pas l'échange attendu par les intervenants bénévoles avec les familles.

******

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Salle Penthièvre
9, place de la Libération (près de la poste)
Saint-Cast

LES JEUNES ET LA BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS.
Après la petite enfance, ce sont les écoles A Savary et du Sacré Cœur qui fréquentent la bibliothèque.
Accompagnés des enseignants, les enfants se rendent à la bibliothèque. Une façon d'entrer en contact avec le principe du prêt de livres. Par cette approche, les enfants s'aperçoivent que le choix est varié, qu'il est possible de lire plus de livres. Ils prennent également conscience de la notion de prêt et donc de respect de l'ouvrage.
Dans quelque temps, comme chaque année, ils seront appelés à voter parmi une sélection de livres pour élire le gagnant du prix "Livrentête". Il n'y a pas d'âge pour se familiariser avec les prix littéraires. Dans la catégorie "Images" les maternelles exprimeront leur choix.

Pour l'équipe
Marie-Claude THÉRY

******

ECLD-PAROLES D'UN SOIR

Conférence: « Le Roi Carnaval ». Regards sur un rituel
Masques, déguisements, rythmes et danses lancinants, grotesques ou raffinés... Le rituel carnavalesque est fête du symbole: angoisse de la mort, attente d'un renouveau. Il est une parole sur l'homme solitaire et en foule, sur son goût du païen, son appel au sacré.

Maître de conférences à l'université de Rennes 2 (Psychologie sociale), Pascal Morchain donnera une conférence illustrée le **Vendredi 30 mars 2012, salle Penthièvre. À 20h30. Entrée: 5 euros.**

Choses lues: Ecrivains du Chili

Approcher - modestement - un pays à travers, principalement, deux grands auteurs: tel est le but pour la prochaine séance. Les écrivains abordés font retentir le Chili, ses paysages multiples et grandioses, son histoire dure:

Luis Sepulveda: « Le vieux qui lisait des romans d'amour »;

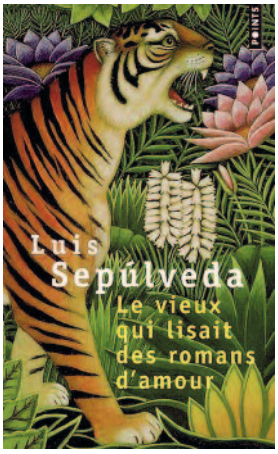

« Le neveu d'Amérique » ou « L'ombre de ce que nous avons été » (roman)

Francisco Coloane: « Le sillage de la baleine »;

« Tierra del Fuego » (nouvelles); « Le passant du bout du monde » (autobiographie). Formats de poche.

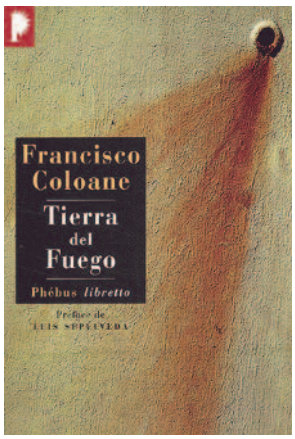

Peut-être entendrons-nous quelques poèmes de Pablo Neruda...

Jeudi 8 mars à 20h30, salle Penthièvre à SAINT CAST. Entrée libre et gratuite (On peut venir, comme toujours, sans avoir lu les livres).

******

Événements : CINÉMA À SAINT-CAST LE GUILDO

CINÉMA POUR LES JEUNES

Jeunes de Saint-Cast Le Guildo, venez nombreux aux séances de cinéma que vous propose gratuitement la Ville.

« FÉLINS »
Samedi 10 mars 2012 à 14h30

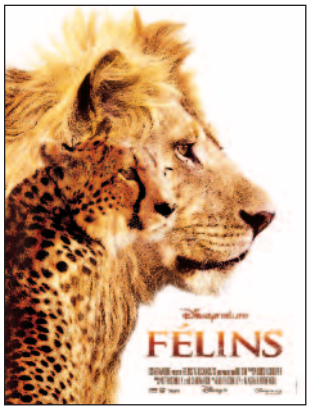

Film de Keith SCHOLEY, Alastaire TOTHERGILL
En AFRIQUE, au KENYA, l'une des régions les plus sauvages du monde, les animaux vivent libres et loin des hommes. Au sud du fleuve qui divise ces magnifiques terres, règne le clan des lions mené par FANG. La lionne LAYLA y élève la jeune MARA. Au nord du fleuve, le lion KALI et ses quatre fils rêvent d'étendre leur territoire. Bientôt, les eaux seront assez basses pour que les maîtres du nord tentent leur chance au sud… Dans cet environnement où chacun joue sa survie chaque jour, SITA, une splendide femelle guépard, tente d'élever seule ses petits. Au fil des saisons, tous ces destins vont se croiser à travers une histoire qui n'est ni inventée ni mise en scène, mais captée comme jamais auparavant, de sa bouleversante intimité à sa spectaculaire beauté.
(entrée gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans: retirer son invitation à la mairie jusqu'au samedi 10 mars – 11h30)
La séance est payante pour les adultes accompagnants

« ZARAFA »
Samedi 17 mars 2012 à 14h30

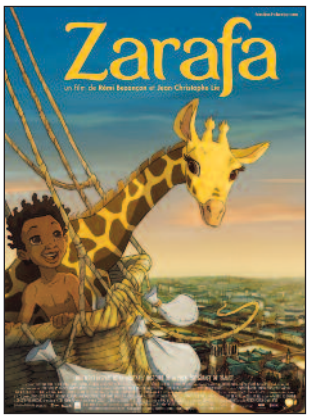

Film de Rémy BEZANCON et Jean-Christophe LIE

Sous un baobab, un vieil homme raconte aux enfants qui l'entourent, une histoire: celle de l'amitié indéfectible entre MAKI, un enfant de 10 ans et ZARAFA, une girafe orpheline, cadeau du Pacha d'Égypte au Roi de France Charles X.
Hassan, prince du désert, est chargé par le Pacha de conduire ZARAFA jusqu'en France, mais MAKI, bien décidé à tout faire pour contrarier cette mission et ramener la girafe sur sa terre natale, va les suivre au péril de sa vie…
(entrée gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans : retirer son invitation à la mairie jusqu'au samedi 17 mars – 11 h 30)
La séance est payante pour les adultes accompagnants

RECHERCHE FIGURANTS

Dans le cadre de la préparation du tournage du long-métrage de la réalisatrice Aurélia Barbet, intitulé « Passer l'Hiver» et produit par la société Pickpocket Productions, nous sommes à la recherche de figurants. Le tournage se déroulera au mois de mars, dans la région de Saint Cast Le Guildo.

NOUS RECHERCHONS :
Une femme présentant des ressemblances physiques avec la comédienne : Taille entre 1,65 et 1,70 m, Silhouette très fine, Cheveux mi-longs, très fins et clairs (possibilité d'effectuer coupe et teinture). Âge : environ cinquante ans.
Une cinquantaine d'Hommes et femmes entre 30 et 60 ans – pour le tournage de séquences présentant les clients d'un hôtel-restaurant et d'une station-service, des passants dans la rue ainsi que des policiers.
Une vingtaine d'Hommes et femmes entre 20 et 30 ans – pour le tournage de séquences présentant les clients d'une boîte de nuit.
SYNOPSIS : Une station-service. Deux femmes. Des trajets. L'hôpital. Et puis un pas de côté. L'hôtel au bord de la mer. L'enquête. La Lada rouge. La plage. Le voisin de chambre. La mort qui travaille les vivants. Un mouvement et une suspension. La fille brune. L'amour. Une histoire de liens qui se tissent.
Merci d'adresser vos candidatures avec coordonnées (Adresse, numéro de téléphone, mail), date de naissance, taille et photos, à l'adresse suivante :
figuration.passerlhiver@yahoo.fr
Pour tout renseignement complémentaire, merci de n'utiliser que l'adresse mail ci-dessus.